



Pouls des places d'apprentissage – Fiche d'information

Résultats du «Pouls des places d'apprentissage» de novembre 2020

3 décembre 2020

Équipe de chercheurs

Thomas Bolli, Katherine M. Caves, Filippo Pusterla, Ladina Rageth, Ursula Renold, Aranya Sritharan, Sandra Trachsel Díaz-Tejeiro

Partenaires de recherche

Urs Casty
Domenica Mauch

Chaire de systèmes éducatifs, ETH Zurich

Yousty.ch Professional.ch

Le «Pouls des places d'apprentissage» relève depuis avril 2020 les conséquences de la pandémie de coronavirus sur la formation professionnelle de base en Suisse. Alors qu'en avril, la Suisse se trouvait encore en semi-confinement, les mois suivants ont vu s'assouplir les mesures prises pour enrayer la pandémie. Si les mois d'été ont été relativement calmes, avec un nombre de cas réduit et des mesures assouplies, la deuxième vague de la pandémie s'est annoncée en septembre déjà. En octobre, le nombre de cas a fortement augmenté, de sorte que les mesures de protection ont à nouveau été renforcées (extension de l'obligation de porter un masque, directives pour les manifestations privées et les rassemblements spontanés, obligation de s'asseoir dans les restaurants, recommandation en faveur du télétravail). Certains cantons ont même pris des mesures plus strictes (en fermant par exemple les bars et les restaurants).

Les apprentissages 2020 ont débuté dans tous les cantons. Il n'y a que dans quelques cantons romands qu'il est encore possible de commencer un apprentissage en novembre. Cette fiche d'information analyse donc pour la première fois comment les nouveaux apprentis 2020 ont été accueillis dans leurs entreprises formatrices. Comme les places pour les apprentissages débutant en 2021 sont déjà publiées depuis le mois d'août, le «Pouls des places d'apprentissage» relève également la nouvelle offre en la

matière.

Cette fiche donne une vue d'ensemble des effets de la pandémie de coronavirus sur les entreprises formatrices et les apprentis en **novembre 2020**. Elle compare également ces résultats avec ceux des sondages précédents. Les résultats sont pondérés, de sorte qu'ils sont représentatifs des entreprises formatrices et des apprentis en Suisse. Ils sont par ailleurs présentés regroupés par phases: confinement (avril), assouplissements (mai-juin), mesures limitées (juillet-septembre) et octobre (mesures renforcées).

Comparés aux publications précédentes, les groupes de jeunes pour lesquels les résultats sont présentés séparément ont été modifiés:

- Groupe 1: futurs apprentis 2021
- Groupe 2A: nouveaux apprentis 2020
- Groupe 2B: apprentis actuels

Le groupe 3 – apprentis en dernière année pendant le confinement et ayant terminé leur apprentissage cet été – n'est plus examiné.

«Pouls des places d'apprentissage» en novembre 2020: les grandes lignes

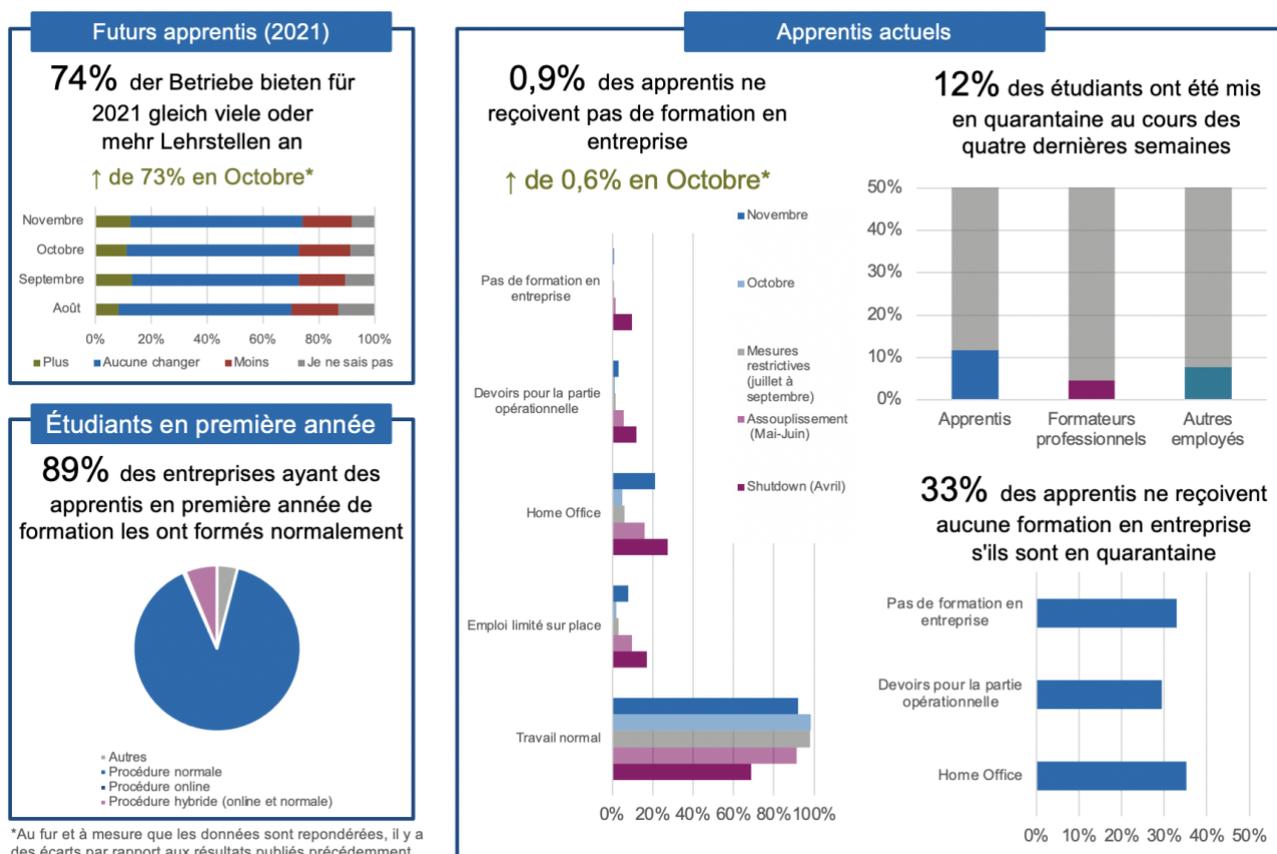


Figure 1: les grandes lignes du «Pouls des places d'apprentissage» en novembre 2020.

Remarques: les résultats sont basés sur les données des sondages du «Pouls des places d'apprentissage» 04.2020 (avril), 05.2020 (mai), 06.2020 (juin), 7.2020 (juillet), 08.2020 (août), 9.2020 (septembre), 10.2020 (octobre) et 11.2020 (novembre). L'encadré de gauche présente les principaux résultats pour les futurs apprentis 2021 et pour les apprentis de première année, tandis que l'encadré de droite présente ceux qui concernent les apprentis actuels.

En Suisse alémanique, les **futurs apprentis (groupe 1)** entament la procédure de candidature une année avant le début de leur formation. En Suisse romande, ce processus ne commence qu'au printemps suivant. Depuis le mois d'août 2020, des places d'apprentissage sont donc déjà mises au concours pour l'été 2021 en Suisse alémanique. Avec le sondage de novembre, nous avons donc à nouveau été en mesure de présenter des estimations sur l'offre de places d'apprentissage pour 2021 et de les comparer avec la situation des mois précédents.

En novembre, 74%¹ (73% en octobre, 73% en septembre, 70% en août)² des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 que l'année dernière. 12% (11%

en octobre, 13% en septembre, 8% en août) des entreprises formatrices proposent davantage de places d'apprentissage tandis que 62% (autant qu'en octobre, 60% en septembre, 62% en août) ont toujours le même nombre de places d'apprentissage. Néanmoins, 17% (18% en octobre, 16% en septembre, 17% en août) des entreprises auront moins de places d'apprentissage et 8% (9% en octobre, 11% en septembre, 13% en août) ne savent pas encore comment se présentera la situation. Comme l'offre de places d'apprentissage peut encore évoluer au gré de la conjoncture et que toutes les entreprises n'ont pas encore débuté la phase de recrutement, le «Pouls des places d'apprentissage» continuera de suivre la situation de l'offre ces prochains mois.

¹ A compter de ce mois, le «Pouls des places d'apprentissage» présente des résultats pondérés représentatifs pour les entreprises formatrices ou les apprentis en Suisse. Ceci est valable pour les nouveaux résultats comme pour la comparaison avec les mois précédents. Le rapport «Identification des effets du Covid-19 sur la formation professionnelle de base en Suisse. Rapport sur les sondages mensuels auprès des entreprises formatrices d'avril à août 2020 avec accent sur la méthodologie de pondération» contient une analyse détaillée de ces pondérations et de la

représentativité des données du «Pouls des places d'apprentissage». Elles sont résumées dans la fiche d'information «Pondération et représentativité des résultats».

² En plus des modifications en raison de la nouvelle méthode de pondération, le nombre d'observations et de résultats comparé aux résultats publiés à ce jour a également légèrement évolué en raison d'autres épurations des données.

Les apprentis en première année d'apprentissage (groupe 2A) ont débuté leur apprentissage entre août et octobre de cette année. C'est pourquoi le «Pouls des places d'apprentissage» a relevé pour la première fois en novembre des informations sur ces nouveaux apprentis. 67% des entreprises interrogées ont indiqué en novembre qu'elles occupaient des apprentis ayant débuté leur formation cette année. Sur ce nombre, 89% ont accueilli leurs apprentis dans le cadre d'une procédure normale, tandis que 6% des entreprises les ont préparés à leur apprentissage en y associant une procédure en ligne (procédure hybride). Aucune des entreprises interrogées n'a préparé ses apprentis uniquement en ligne.

Les jeunes en apprentissage (groupe 2B) ont été à nouveau fortement touchés par les mesures de lutte contre la pandémie en novembre. 92% (98% en octobre, 98% en juillet-septembre, 91% en mai-juin, 69% en avril) des apprentis travaillaient en appliquant les mesures de protection de l'OFSP (en particulier les règles de distanciation et d'hygiène). 8% (2% en octobre, 3% en juillet-septembre, 10% en mai-juin, 17% en avril) des apprentis travaillaient dans une mesure limitée sur leur lieu de travail et 21% (5% en octobre, 6% en juillet-septembre, 16% en mai-juin, 27% en avril) travaillaient à la maison, du moins en partie. 3% (1% en octobre, 2% en juillet-septembre, 6% en mai-juin, 12% en avril) des apprentis ont reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et 0,9% (0,6% en octobre,

1% en juillet-septembre, 2% en mai-juin, 10% en avril) n'ont reçu aucune formation pratique. On voit ainsi dans le sondage de novembre qu'en raison de la deuxième vague de la pandémie de coronavirus, un nombre à nouveau plus important d'apprentis travaille, du moins en partie, à domicile, ne sont présents sur leur lieu de travail que de manière limitée ou ont même reçu des devoirs à domicile pour leur formation pratique en entreprise.

Pour la première fois, le «Pouls des places d'apprentissage» a relevé aussi des informations sur les effets des règles de quarantaine sur la formation professionnelle de base. Il apparaît que les apprentis ont été proportionnellement plus souvent en quarantaine. Les entreprises interrogées indiquent en novembre que 12% de leurs apprentis ont été en quarantaine au cours des quatre dernières semaines, tandis que seulement 5% des formateurs professionnels et 8% des autres collaborateurs se sont retrouvés dans une situation similaire. La formation pratique en entreprise des apprentis en quarantaine constitue par ailleurs un défi. Ainsi, 35% des apprentis suivent leur formation pratique à domicile pendant qu'ils se trouvent en quarantaine, 29% reçoivent des devoirs à domicile durant cette période et 33% sont privés de formation pratique. Comme le montrent les résultats détaillés, ces mesures ont aussi une influence sur les coûts de formation des entreprises, sur la productivité et sur les connaissances acquises par les apprentis.

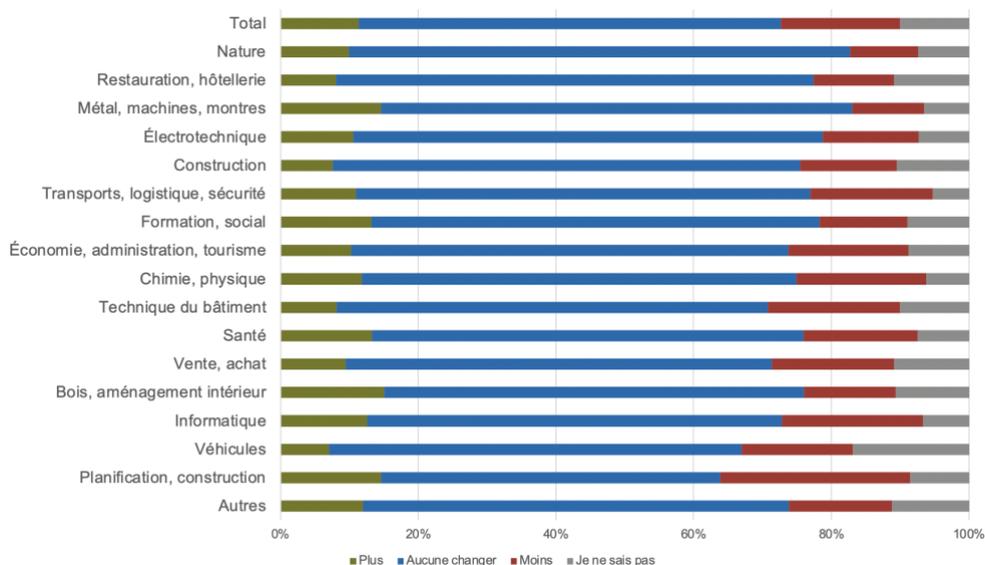


Figure 2: offres de places d'apprentissage en 2021 par secteur professionnel.

Remarques: les résultats sont basés sur les données agrégées et pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre août et novembre 2020. Le graphique montre, par type d'offre de place d'apprentissage possible pour 2021 et par secteur professionnel, la part (en %) des entreprises formatrices de toutes les entreprises interrogées.

Résultats détaillés

Apprentis débutant leur apprentissage en 2021 (groupe 1)

En novembre, 74% (73% en octobre, 73% en septembre, 70% en août) des entreprises interrogées indiquent qu'elles proposent autant ou même plus de places d'apprentissage pour 2021 par rapport à 2020. 12% (11% en octobre, 13% en septembre, 8% en août) des entreprises formatrices proposent davantage de places d'apprentissage tandis que 62% (autant qu'en octobre, 60% en septembre, 62% en août) ont toujours le même nombre de places d'apprentissage. Néanmoins, 17% (18% en octobre, 16% en septembre, 17% en août) des entreprises auront moins de places d'apprentissage et 8% (9% en octobre, 11% en septembre, 13% en août) ne savent pas encore comment se présentera la situation.

La figure 2 montre que l'offre de places d'apprentissage pour 2021 varie d'un secteur professionnel à l'autre, même si les écarts ne sont pas forcément marqués. La majeure partie des entreprises proposant davantage de places d'apprentissage en 2021 se trouvent dans les secteurs «Planification, construction» (15%), «Bois, aménagement intérieur» (15%) et «Métal, machines,

montres» (14%). Le secteur «Planification, construction» est celui qui affiche la plus grande part d'entreprises formatrices (28%) proposant moins de places d'apprentissage, suivi du secteur «Informatique» (21%).

Il y a des raisons variées au fait que les entreprises formatrices proposent plus ou moins de places d'apprentissage qu'en 2020 pour le début des apprentissages en 2021. La demande de compétences est ici la raison principale de l'offre actuelle de places d'apprentissage. 71% (70% en octobre, 68% en septembre, 63% en août) des entreprises interrogées n'ont pas besoin de collaborateurs supplémentaires avec ces compétences. En revanche, 29% (23% en octobre, 23% en septembre, 2% en août) des entreprises formatrices partent du principe qu'elles auront besoin de davantage de collaborateurs présentant ces compétences, aujourd'hui ou à l'avenir. 19% (21% en octobre, 21% en septembre, 10% en août) des entreprises formatrices veulent de toute manière proposer plus de places d'apprentissage en 2021 que cette année et 10% (8% en octobre, 9% en septembre, 12% en août) aimeraient être solidaires avec les jeunes qui auront cette année plus de peine à trouver une place d'apprentissage.

	Apprentis dans l'entreprise		Apprentis à domicile		
	Travail normal	Emploi limité sur place	Home Office	Devoirs pour la partie opérationnelle	Pas de formation en entreprise
	92%	8%	21%	3%	0.9%
Construction	99%	1%	1%	1%	1%
Formation, social	99%	1%	2%	2%	1%
Électrotechnique	96%	7%	9%	1%	2%
Véhicules	98%	1%	0%	0%	3%
Restauration, hôtellerie	91%	8%	0%	3%	4%
Technique du bâtiment	98%	3%	1%	1%	1%
Santé	98%	4%	2%	2%	1%
Bois, aménagement intérieur	100%	0%	3%	0%	0%
Informatique	76%	15%	56%	1%	1%
Métal, machines, montres	100%	3%	0%	0%	0%
Nature	99%	0%	1%	0%	1%
Planification, construction	93%	6%	19%	2%	3%
Vente, achat	95%	5%	6%	2%	3%
Transports, logistique, sécurité	99%	1%	0%	1%	1%
Économie, administration, tourisme	91%	9%	30%	3%	0%
Autres	94%	3%	12%	3%	0%

Figure 3: effets de la pandémie de coronavirus sur la formation des apprentis par catégorie professionnelle.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de novembre 2020. Le tableau montre, par mesure et catégorie professionnelle, la part (%) des apprentis de toutes les entreprises formatrices interrogées dans la catégorie professionnelle considérée (plusieurs réponses possibles); les catégories professionnelles avec moins de 50 entreprises formatrices sont regroupées sous «Autres».

Apprentis de première année (groupe 2A)

En novembre, 67% des entreprises interrogées ont indiqué qu'elles occupaient des apprentis ayant débuté leur formation cette année. Sur ce nombre, 89% ont accueilli leurs apprentis dans le cadre d'une procédure normale, tandis que 6% des entreprises les ont préparés à leur apprentissage en y associant une procédure en ligne (procédure hybride). Néanmoins, aucune des entreprises interrogées a procédé exclusivement en ligne à l'introduction des nouveaux apprentis. 4% des entreprises ont utilisé

d'autres méthodes pour ce faire. Selon elles, l'encadrement et l'intégration à l'équipe sont un défi en raison de la distance spatiale, des mesures de protection en cas de contacts rapprochés et de l'absence d'un quotidien professionnel «normal» en raison des absences et du télétravail.

Apprentis actuels (groupe 2B)

La figure 3 montre, pour chaque catégorie professionnelle, les effets de la pandémie sur la formation pratique en entreprise. Avec une moyenne de 92% en novembre (98% en octobre, 98% en juillet-septembre, 91% en mai-juin et 69% en avril), les apprentis de la plupart des catégories professionnelles travaillent à nouveau majoritairement ou presque entièrement de façon normale (en appliquant les mesures de protection de l'OFPS). La part des apprentis en télétravail a toutefois augmenté à 21%, retrouvant pratiquement le niveau du confinement (5% en octobre, 6% en juillet-septembre, 16% en mai-juin, 27% en avril). La part en pour cent des apprentis en télétravail est largement supérieure à la moyenne dans les champs professionnels «Informatique», et «Economie, administration, tourisme».

Comparée aux mois précédents, la part d'apprentis travaillant de façon limitée sur leur lieu de travail a augmenté en novembre (à 8%; contre 2% en octobre, 3% en juillet-septembre, 10% en mai-juin, 17% en avril), comme celle de ceux qui reçoivent des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise (à 3%; contre

1% en octobre, 2% en juillet-septembre, 6% en mai-juin, 12% en avril) et celle de ceux qui sont privés de formation en entreprise (à 0,9%; contre 1% en octobre, 2% en juillet-septembre, 6% en mai-juin, 12% en avril). La part des apprentis sans formation pratique en entreprise est particulièrement élevée dans les secteurs «Restauration, hôtellerie», «Véhicules», «Planification, construction» et «Vente, achat».

La figure 4 montre l'évolution temporelle de ces parts d'apprentis travaillant normalement, en télétravail, avec présence limitée sur place, ayant reçu des devoirs à domicile pour la partie pratique de leur formation en entreprise et sans formation pratique en entreprise, en lien avec les cas d'infection quotidiens et les mesures ou les allègements de ces mesures. Alors que la part des apprentis travaillant normalement a continuellement progressé jusqu'au mois d'octobre, elle a de nouveau diminué avec le renforcement des mesures en novembre. Les autres effets évoluent inversement. En novembre, une hausse importante du télétravail et de la présence limitée sur place est constatée.

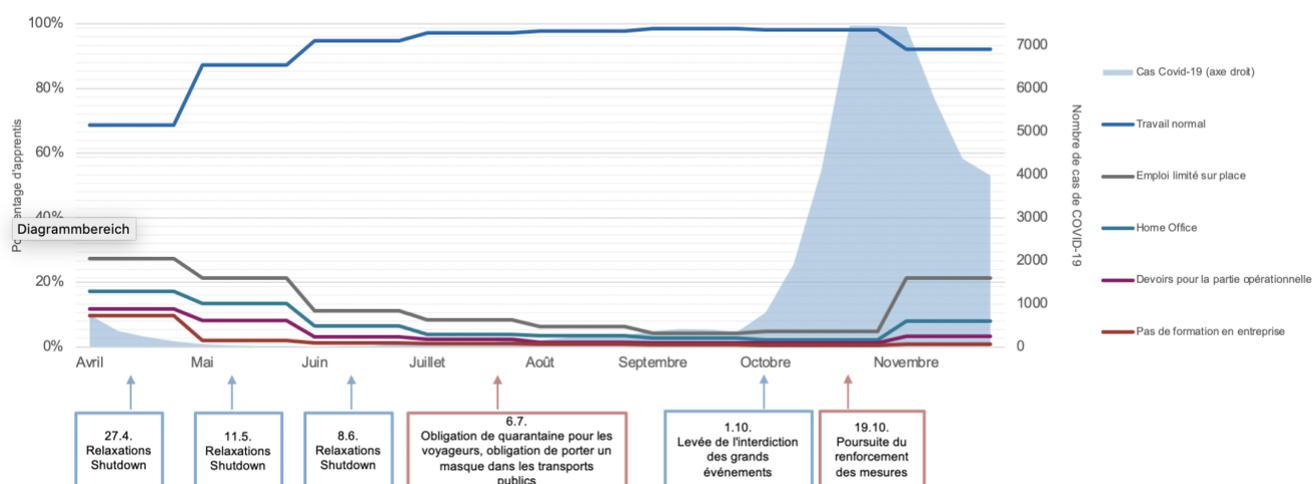


Figure 4: effets de la pandémie de coronavirus sur la formation des apprentis au fil du temps.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril et novembre 2020. Le graphique présente, sur l'axe vertical à gauche, les parts (en %) de tous les apprentis couverts par les entreprises formatrices interrogées (plusieurs citations possibles) par mesure de formation en entreprise. Les cas de coronavirus quotidiens d'avril à novembre 2020 (moyenne hebdomadaire) sont indiqués sur l'axe vertical, à droite.

Rattrapage de la matière manquée

La figure 5 montre qu'en novembre, les entreprises sont moins confiantes quant au fait que les apprentis parviendront à rattraper, durant le reste de leur apprentissage, la matière manquée à l'école en raison de la pandémie. Avec 4,22 points (4,34 en octobre, 4,23 en juillet-septembre, 4,15 en mai-juin, 4,10 en avril) sur un maximum de 5 (pour «tout peut être rattrapé»), les entreprises partent du principe que les apprentis ne

parviendront pas à rattraper complètement ce qu'ils ont manqué dans la *formation en entreprise* durant le reste de leur apprentissage. La valeur pour la *formation scolaire* est légèrement plus pessimiste (3,74 en novembre, 3,91 en octobre, 3,97 en juillet-septembre). Concernant les *cours interentreprises*, la valeur est de 4,02 (4,12 en octobre, 4,13% en juillet-septembre, 4,24 en mai-juin, 4,12 en avril) et se situe donc entre celle de la formation scolaire et celle de la formation pratique en entreprise.

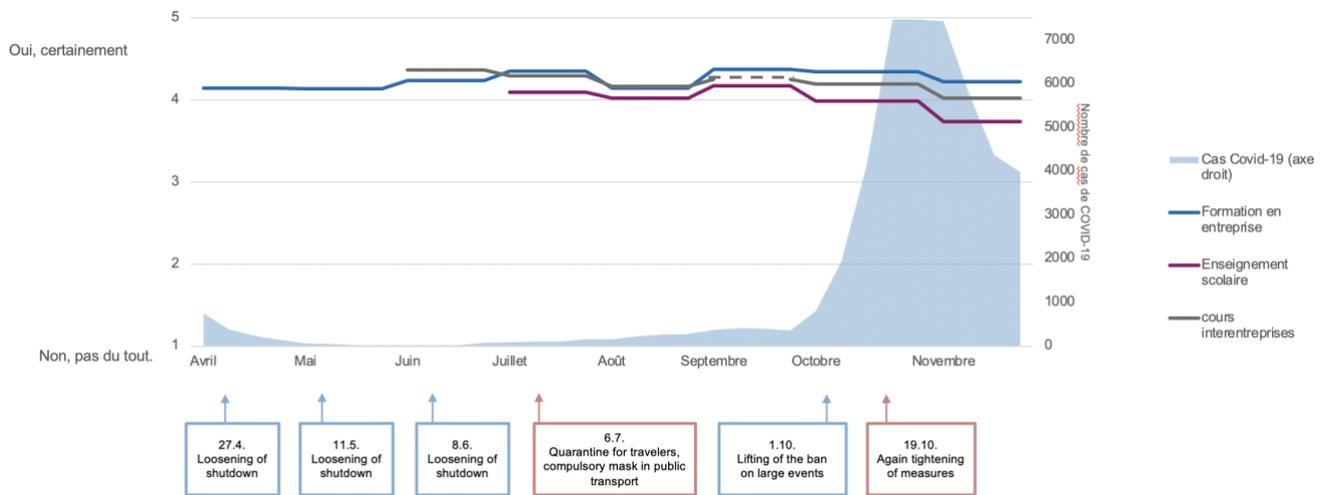


Figure 5: rattrapage de la matière manquée en raison de la pandémie de coronavirus.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril et novembre 2020. Le graphique montre, sur l'axe vertical à gauche, si les entreprises pensent que les apprentis ne parviendront assurément plus (1) ou assurément (5) à rattraper la matière manquée. Les cas de coronavirus quotidiens d'avril à novembre 2020 (moyenne hebdomadaire) sont indiqués sur l'axe vertical, à droite.

Mesures de quarantaine

Actuellement, l'économie et la société doivent aussi faire face aux mesures de quarantaine visant à éviter d'autres infections par le coronavirus. Ces mesures ont pour effet que les apprentis actuels sont parfois confrontés à l'interruption temporaire de leur formation professionnelle de base. La figure 6 montre, par secteur d'activité, la part des apprentis, des formateurs professionnels et des autres collaborateurs qui se sont retrouvés en quarantaine au mois de novembre.

Durant les quatre semaines avant le sondage, près de 12% des apprentis, 5% des formateurs professionnels et 8% des autres collaborateurs étaient en quarantaine dans les entreprises interrogées. La figure 6 montre que les secteurs professionnels n'ont pas tous été touchés dans une même mesure. Dans les secteurs professionnels «Nature», «Electrotechnique», «Planification, construction» et «Formation, social», un nombre supérieur à la moyenne d'apprentis était concerné.

Les entreprises formatrices rapportent en outre que les apprentis en quarantaine étaient 35% à pouvoir travailler à leur domicile, que 29% ont reçu des devoirs pour la formation pratique et que 33% ont été privés de formation en entreprise pendant la quarantaine. La figure 5 indique que les entreprises partent du principe que cette situation aura des conséquences sur la matière manquée et sur les possibilités de la rattraper. Les entreprises sont néanmoins d'avis que l'apprentissage n'est que légèrement touché par les mesures de quarantaine

(valeur de 1,85 sur une échelle de 1 «faiblement» à 5 «fortement»). Elles estiment par contre que la productivité réduite des apprentis et les coûts élevés de la formation sont pour près de moitié le fait des mesures de quarantaine (47% et 42%). La part de l'influence des mesures de quarantaine sur l'acquisition de savoir et de connaissances théoriques et pratiques est plus élevée (52% et 59%).

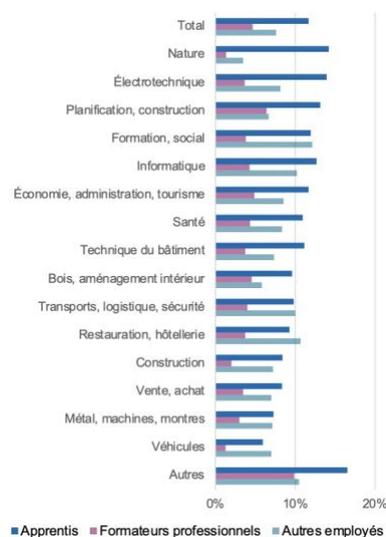


Figure 6: part des apprentis, formateurs professionnels et autres collaborateurs en quarantaine par secteur professionnel.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées du sondage du «Pouls des places d'apprentissage» de novembre 2020. Le graphique montre la part des apprentis (bleu), des formateurs professionnels (rose vif) et des autres collaborateurs (bleu ciel) par secteur professionnel.

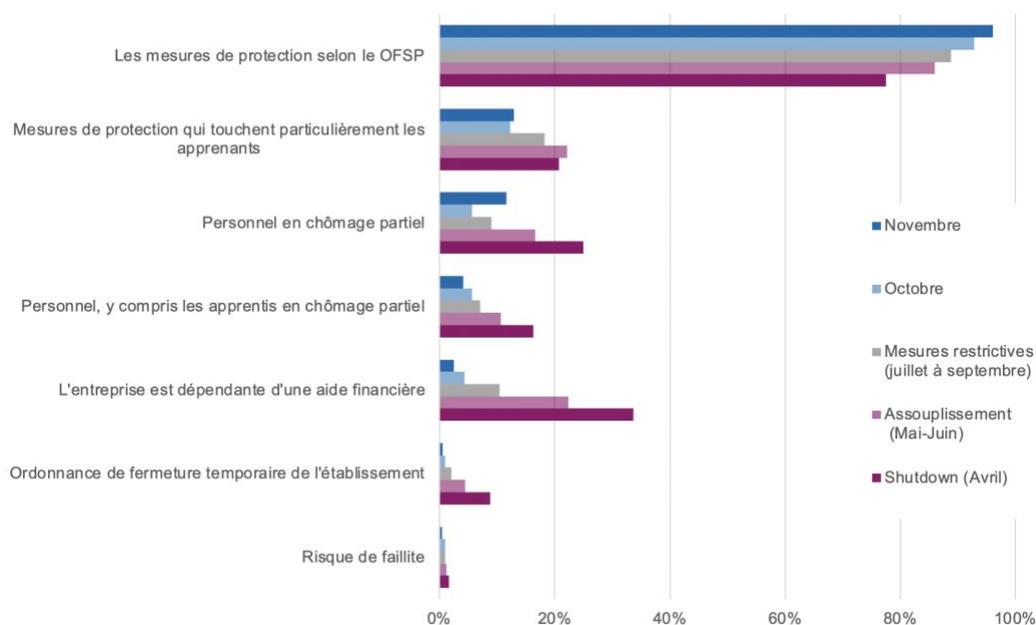


Figure 7: impact de la pandémie de coronavirus sur les apprentis et leurs entreprises formatrices.

Remarques: les résultats sont basés sur les données pondérées des sondages mensuels du «Pouls des places d'apprentissage» réalisés entre avril et novembre 2020. Le graphique montre, par effet de la pandémie de coronavirus, la part d'entreprises concernées (en %) de toutes les entreprises formatrices interrogées.

Conséquences sur les entreprises formatrices et les apprentis

En novembre également, l'impact de la pandémie de coronavirus varie selon les entreprises interrogées. La figure 7 montre qu'en novembre, 96% des entreprises (96% en octobre, 89% en juillet-septembre, 86% en mai-juin, 77% en avril) travaillaient en appliquant les mesures de protection prescrites par l'OFSP. Le chômage partiel a encore perdu sa pertinence pour les apprentis. En novembre, 2% (4% en octobre, 10% en juillet-septembre, 22% en mai-juin, 34% en avril) des entreprises appliquaient encore cette mesure pour leur personnel, apprentis compris. Cependant, la part des entreprises appliquant des mesures de protection et qui touchent particulièrement les apprentis est remontée à 12% en novembre (6% en octobre, 9% en juillet-septembre, 17% en mai-juin, 25% en avril).

Données et représentativité

2292 entreprises formatrices (2552 en octobre, 2664 en septembre, 2743 en août) de tailles variées, de tous les cantons et de toutes les catégories professionnelles, ont participé au «Pouls des places d'apprentissage» de novembre 2020. Des personnes exerçant différentes fonctions dans ces entreprises ont répondu aux questions; parmi celles-ci, on trouve aussi bien des formatrices et formateurs professionnels que des spécialistes des ressources humaines ou des directeurs et directrices. Comme en

tout 44 660 entreprises formatrices ont été contactées pour le sondage, le «Pouls des places d'apprentissage» a réalisé un taux de retour de 5,13% en novembre (5,71% en octobre, 5,96% en septembre, 6,14% en août). Le calcul du taux de retour n'est toutefois pas exact, le sondage n'étant pas seulement envoyé directement à cette liste d'entreprises formatrices, mais également diffusé sur d'autres canaux.

Les entreprises formatrices interrogées couvrent en tout 2,50% (2,78% en octobre, 2,91% en septembre, 2,99% en août) de toutes les entreprises formatrices en Suisse. La représentativité est meilleure en Suisse alémanique que dans les autres régions linguistiques. Dans le sondage de novembre, cette région du pays est toujours plus représentée avec 3,21% (3,52% en octobre, 3,71% en septembre, 3,57% en août) des entreprises formatrices que la Suisse latine (Romandie et Tessin) avec 1,56% (1,81% en octobre, 1,72% en septembre, 2,40% en août) des entreprises formatrices. Les grandes entreprises sont en outre plutôt surreprésentées par rapport aux PME. Le modèle de pondération utilisé corrige toutefois les différences de représentativité d'après les régions linguistiques, les secteurs professionnels et la taille des entreprises.

Les entreprises formatrices interrogées proposent, ensemble, 24 044 places d'apprentissage (22'554 en octobre, 23 925 en septembre et 20 488 en août)

dans les différentes catégories professionnelles.

Vous trouverez de plus amples informations sur www.lehrstellenpuls.ch.

Remerciements

Nous remercions toutes les entreprises formatrices ayant participé à ce sondage. De même, nous adressons nos remerciements aux organisations suivantes, qui soutiennent ce projet de recherche:

- Allpura
- Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA)
- GastroSuisse / HotellerieSuisse
- Enveloppe des Edifices Suisse
- Kunststoff Schweiz
- login Formation professionnelle SA
- Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV
- Conférence suisse des offices de la formation professionnelle CSFP
- Conférence suisse des directrices et directeurs de l'orientation professionnelle, universitaire et de carrière (CDOPU)
- Union patronale suisse
- Société Suisse des Entrepreneurs
- Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec)
- SPEDLOGSWISS
- Swiss Textiles
- swissmem formation professionnelle
- swissceramics, Association Céramique Suisse
- Association Polybau
- Association Suisse pour la formation professionnelle en logistique (ASFL SVBL)

Contact

ETH Zurich
Prof. Dr Ursula Renold Chaire de
systèmes éducatifs
www.ces.ethz.ch →

Pouls des places
d'apprentissage
info@lehrstellenpuls.ch →
www.lehrstellenpuls.ch →